

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Autorité Environnementale
Madame Mireille FAUCON, Cheffe de pôle
69453 LYON cedex 06

A Annecy, le 21 mars 2022

Objet : Concession d'Aménagement du quartier gare de Saint-Julien-en-Genevois (74) – Demande de cas par cas sur le secteur Gare

La Communauté de communes du Genevois (CCG) et la Ville de Saint-Julien-en-Genevois ont confié l'aménagement du « quartier gare » de la commune de Saint-Julien-en-Genevois à la société Bouygues Immobilier UrbanEra pour une durée de 12 ans aux termes d'un traité de concession d'aménagement notifié en date du 10 janvier 2020. Cette Concession d'aménagement porte sur deux secteurs distincts sans lien fonctionnel : le secteur Gare et le secteur Perly.

Nous vous prions de trouver ci-joint notre demande de cas par cas pour le secteur Gare proposant une programmation mixte de 44 700 m² SDP.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Bastien CHAMBERY
Directeur Montage et Aménagement UrbanEra
AURA et Grand Est

BOUYGUES IMMOBILIER

3 Bd Gallieni

92445 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex

Siret 562 091 546 01009 RCS NANTERRE

Identification TVA FR 72 562 091 546

Pièces jointes :

- Dossier cas par cas : CERFA et ses annexes

Copie :

- Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président de la Communauté de Communes du Genevois
- Madame Véronique LECAUCHOIS, Maire de Saint-Julien-en-Genevois